pressément, qu'en présence de son conseil ou lui dûment appelé. »

L'article 10 portant que la procédure doit être mise à la disposition du conseil la veille de chacun des interrogatoires, est adopté.

L'article 11 donnant à l'avocat le droit de présenter la défense de l'inculpé devant la chambre des mises en accusation est supprimé.

Les derniers articles réglant les détails de procédure sont adoptés.

Le Sénat vote, après déclaration d'urgence, le projet approuvant une convention passée avec la Compagnie de l'Ouest et s'ajourne à demain.

La séance est levée à 5 heures 45.

NOUVELLES DU JOUR

En l'honneur du peintre valenciennois Harpignies

Paris, 10 juin. — Un groupe de peintres et de sculpteurs et les amis du paysagiste Harpignies fêtaient ce soir, chez Deboux, avenue de la Grande-Armée, la médaille d'honneur du vieux peintre. Ce banquet réunissait 150 personnes.

A la place d'honneur était assis M. Sauttau, maire de Valenciennes, ville natale du paysagiste. Nous avons remarqué dans l'assistance M. Roujon, inspecteur général des beaux-arts, Mme Demont-Breton, MM. J. Breton, Gosselin, A. Sylvestre, Guillemet, Bougereau, Cormont, etc.

Au champagne un toast a été porté par M. Sauttau, qui a dit l'orgueil qu'inspire aux habitants de Valenciennes le talent de leur compatriote ; il a comparé Harpignies toujours debout et vaillant malgré l'âge au célèbre *Vieux chêne* qu'a peint le maître.

M. Guillemet prend ensuite la parole au nom des paysagistes français.

Mme Demont-Breton, au nom des femmes peintres, félicite Harpignies de sa carrière de travail opiniâtre et de luttes victorieuses.

En termes émus, le peintre remercie ses amis et ses confrères de leur cordialité et des témoignages de sympathie qui lui sont donnés.

La taxe sur les vélocipèdes

Paris, 10 juin. — Plusieurs députés, MM. Paulin Méry, Cluzerel, Michelin, etc., ont déposé l'amendement suivant à la loi de finances :

« La taxe sur les vélocipèdes est ainsi réduite : machine simple, 5 francs, machine multiple, 10 francs, sans adjonction aux droits supplémentaires.

» Les droits de douanes sur les machines et les pièces venant d'étranger sont doublés. »

L'arrestation d'un escroc à Paris

Paris, 10 juin. — Sur mandat délivré par le procureur de la République, M. Le Proust, commissaire de la première brigade de recherches, a arrêté ce matin un nommé Guillaumin, sujet belge qui, depuis quelques mois, faisait dans les journaux de Belgique des annonces pour informer les négociants de son pays qu'il était chargé d'organiser à Paris une section belge à l'exposition de 1900.

Il promettait de leur réserver des places au moment de l'Exposition.

Pour ses bons offices, il se faisait verser des sommes variant entre 20 et 500 francs.

Plusieurs commerçants s'étaient adressés à lui. Après lui avoir envoyé de l'argent, et n'ayant plus reçu de ses nouvelles, ils avaient déposé une plainte à la suite de laquelle on a procédé à son arrestation.

Guillaumin aurait ainsi reçu une somme évaluée à vingt mille francs. Il a été envoyé au dépôt.

La nouvelle d'un emprunt russe démentie

Paris, 10 juin. — La *France* croit pouvoir démentir la nouvelle apportée à la *Petite République* par une dépêche de Berlin et relative à un prochain emprunt de 500 millions par la Russie, sur le marché de Paris. La *France* déclare que ni au ministère des finances, ni au syndicat des agents de change on n'a connaissance de ce projet.

Courses au Bois de Boulogne

Paris, 10 juin. — Prix du Pré-Catelan : 1er, Chambouraze ; 2e, Filidor ; 3e, Estragon. — Prix de la Muette : 1er, Framboise II ; 2e, Chenille ; 3e, Nubie. — Prix Seymour : 1er, Espoir-de-Rouvres ; 2e, Chambertin ; 3e, Etampes. — Handicap Royal : 1er, Framboise III ; 2e, Quelus ; 3e, Riposte et Bourdigat (dead-heat.) — Prix La Moskowa : 1er, Proscrit ; 2e, Vin Vieux ; 3e, Majestad. — Prix de la Porte-Maillot : 1er, Sinha ; 2e, Danube ; 3e, Patriarche.

Assassinat de deux missionnaires

On télégraphie de Tananarive par voie anglaise que deux missionnaires français de la Société évangélique de Paris, MM. Escande et Minault, ont été assassinés par les rebelles le 20 mai, à 48 kilomètres environ au sud de Tananarive. Les cadavres n'ont été retrouvés que 5 jours après.

Une mystérieuse affaire d'empoisonnement à Paris

Une mystérieuse affaire d'empoisonnement préoccupe en ce moment la préfecture de police. Voici les faits :

Mardi soir, vers sept heures, une jeune fille d'environ vingt-deux ans qui demeure chez sa mère, riche rentière du boulevard Haussmann, absorbait un verre d'eau. Au même instant elle se mit à crier : « On me brûle ! au secours ! »

On s'empressa autour d'elle ; mais, malgré tous les soins prodigués, elle ne tardait pas à expirer.

M. Cornette, commissaire de police, remplaçant M. Guesnin en congé, apprit que la mère de la jeune fille croyait que cette dernière avait été empoisonnée.

Le médecin de la famille, appelé, refusa le permis d'inhumer, en présence de cette inexplicable mort.

Le corps de la victime a été transporté à la Morgue et une enquête est ouverte pour éclaircir ce mystère.

On refuse, dans les milieux policiers, de donner sur ce fait aucun renseignement.

Fiacres automobiles

On a déjà tenté d'établir des Sociétés de fiacres automobiles à Paris, mais sans succès. On attribue cette non-réussite à ce qu'en pareil cas, il s'agissait toujours d'exploiter un modèle donné, et l'on sait que dans l'état actuel, aucun ne saurait donner complète satisfaction.

On annonce que la Compagnie des Petites voitures se propose un premier essai fait en grand avec des voitures de différents systèmes ; elle en lancerait 500 en circulation à la fois.

D'autre part, M. Laur annonce la fondation d'une nouvelle société qui a un point de départ analogue, elle prendra successivement les meilleurs modèles qui se présenteront au fur et à mesure de son développement. Ces fiacres s'appelleront les « Premiers ». On fera bien de ne pas tarder à entrer dans cette période active, car, on le voit, si l'on ne se presse, les Premiers pourraient bien être les Derniers.

Naissance d'une seconde fille du tsar

Peterhof, 10 juin, midi. — L'impératrice Feodorowna est accouchée d'une fille. C'est la seconde fille de la jeune souveraine.

Un cyclone près de Vérone

Vérone, 10 juin. — La nuit dernière, un terrible cyclone accompagné de grêle a dévasté la vallée de Caprimo.

Toutes les récoltes sont perdues, y compris celle des mûriers qui entraînera la perte des vers à soie.

Une reine qui devient Bénédictine

Lisbonne, 10 juin. — La *Nation*, de Lisbonne, annonce que, dimanche prochain, 13 juin, la reine Adelaïde, veuve du roi Don Miguel Ier de Portugal, prononcera ses vœux solennels dans le couvent des Bénédictines de Solesmes (France).

L'antisémitisme en Algérie

Constantine, 10 juin. — Un meeting organisé par la ligue antijuive à l'occasion de l'anniversaire de la mort du marquis de Morès a eu lieu, hier soir, devant deux mille personnes environ.

Diverses résolutions ont été prises ; les assistants ont notamment émis un vœu réclamant l'abrogation pure et simple du décret Crémieux.

Un calme absolu a cessé de régner pendant la réunion et à la sortie.

Un train dynamité à la Havane. — 100 morts

New-York, 10 juin. — On annonce de la Havane que les insurgés ont dynamité un train à douze milles de cette ville. Il y a eu plus de cent morts ou blessés, presque tous soldats.

La peste en Egypte

On télégraphie d'Alexandrie sous la date du 10 que plusieurs cas de peste ont été constatés à Djeddah, parmi des pèlerins indiens se rendant à La Mecque.

Les précautions prescrites par la convention de Genève ont été aussitôt prises et les navires transportant des pèlerins sont considérés comme n'étant pourvus que d'une patente brute.

Les meurtriers de Stambouloff

La cour de cassation a examiné aujourd'hui le pourvoi interjeté près d'elle par les meurtriers de Stambouloff.

Après avoir constaté le vice de forme relevé au pourvoi, la cour a cassé le jugement et renvoyé les prévenus devant les prochaines assises.

SOCIALISTES ET RADICAUX

Sous ce titre *La Dépêche*, de Lille, résumant en quelques lignes la polémique engagée depuis si longtemps entre le *Petit Calaisien* et les *agglomérés* de Calais avec M. Delcluze, faisait les réflexions suivantes sur les attaches de la Franc-Maçonnerie et du Parti collectiviste :

« Le *Petit Calaisien*, dont les attaches avec la franc-maçonnerie sont connues, songerait à préconiser la candidature à l'élection législative de l'année prochaine d'un radical-socialiste bourgeois, le docteur Guyot, tandis que M. Delcluze et ses amis voudraient pousser un socialiste ouvrier.

» C'est surtout en ce qui concerne le conflit des deux éléments, le radical franc-maçon et l'ouvrier, dont nous parlons plus haut, que la polémique calaisienne est intéressante. C'est du reste un fait avéré que, plus ou moins latente, cette situation se rencontre un peu partout. Les radicaux font œuvre commune avec les socialistes ouvriers dans l'espérance de tirer les avantages de cette alliance, et la franc-maçonnerie s'est orientée vers le socialisme, auquel elle sacrifie les intérêts du pays, pour le dominer. La tactique est manifeste et, si l'on abandonne aux travailleurs les mandats locaux, quand il s'agit de la Chambre des députés, on tâche de les réduire à la portion congrue et de leur faire préférer des frères, appartenant aux classes bourgeoises, des personnes dont M. Sever est assez bien le type au Parlement. C'est la vieille histoire des marrons qu'on retire du feu au profit des autres qui les croquent. »

M. Salembier, maire de Calais, dans une lettre adressée au directeur de la *Dépêche* se défend de vouloir s'allier avec la franc-maçonnerie :

« Calais, le 8 juin 1897.

» Monsieur le directeur,

» Dans le numéro de la *Dépêche* daté des 8 et 9 juin, vous avez publié, sur la situation de Calais, un article qui contient un grand nombre d'inexactitudes. Ces inexactitudes sont trop nombreuses pour que je les relève en détail. Laissez-moi vous dire seulement qu'elles renversent les choses en représentant la section calaisienne comme alliée à la classe bourgeoise. Nous ne sommes pas, en particulier, suspects de vouloir poser la candidature d'un radical-socialiste franc-maçon, car nous avons, au contraire, reproché au *Recéil du Nord*, le jour où nous sommes entrés en conflit avec lui, d'avoir des rédacteurs qui sont à la fois du parti ouvrier et de la franc-maçonnerie, ce que nous ne croyons pas très conciliable.

» Je vous envoie, pour vous permettre de vous rendre compte de la portée de votre erreur, la réplique parue sous ma signature dans la Tribune du parti ouvrier du *Petit Calaisien en réponse à des insinuations de la rédaction du Recéil* ou l'on essayait de nous représenter comme tournant au radicalisme.

» Nous ne soutiendrons jamais qu'un candidat de classe avec le programme du parti ouvrier. Nous tenons à ce qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet.

» Votre journal étant lu dans une région où notre parti compte de nombreux militants, nous n'avons pas voulu, en laissant votre article sans réponse, laisser s'accréditer à notre sujet des histoires contraires en tout point à la vérité. Nous vous serions donc reconnaissants de vouloir bien insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro.

» Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Pour le comité exécutif et par ordre,
» SALEMBIER.
« Secrétaire de la section calaisienne,
Maire de Calais. »

Nous avons publié dans un de nos précédents numéros l'article visé par la lettre de M. Salembier. Cet article avait échappé à la *Dépêche* qui le reproduit aujourd'hui en ajoutant ces mots :

« Il résulte donc de ces documents combinés que nous avions fait erreur en prêtant à M. Salembier l'idée de faire alliance avec les radicaux franc-maçons, mais nous disions vrai en notant les velléités des loges maçonniques de mettre la main sur la direction du parti ouvrier.

» Seulement, le parti ouvrier résiste et la lutte se dessine entre ces deux grands pouvoirs plus ou moins mystérieux qui exigent de leurs adhérents une soumission aveugle et réalisent le *périnde ac cadaver* qu'on a tant reproché aux Jésuites, sans en comprendre le sens et la portée.

» M. Salembier le proclame : *la franc-maçonnerie et le parti ouvrier ne sont pas conciliables*. Nous nous demandons alors quelle attitude va être celle des hommes politiques comme M. Sever, qui appartiennent en même temps à ces deux groupements.

» Seulement, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le *Petit Calaisien*, qui fait campagne avec M. Salembier, possède avec la franc-maçonnerie des attaches aussi étroites et aussi publiquement affichées que le *Recéil du Nord*. De quelque côté que les collectivistes puissent retourner, ils se trouvent enlacés par l'action maçonnique qui veut s'identifier à eux pour les dominer et, bon gré mal gré, ils en arriveront, sinon à Calais, du moins presque partout, à subir aux prochaines élections des candidats plus ou moins bourgeois et plus ou moins franc-maçons.

» Il y a là un conflit à la fois philosophique et matériel dont il sera intéressant de suivre le développement ».

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le pluparfumé des savons des toilette
3 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Société industrielle et commerciale de Roubaix. — Notre commerce en Egypte. — La Chambre de commerce consultative française d'Alexandrie (Egypte) vient d'adresser à la Société industrielle et commerciale de Roubaix la communication suivante :

« Alexandrie, le 4 juin 1897.

» Monsieur le Président,

» Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'activité des associations de commerçants malhonnêtes, qu'on désigne sous le nom de « Banded Noired », semble prendre une extension beaucoup plus grande en Egypte. On nous signale plusieurs faits désastreux, pour nos négociants de France, qui se sont accomplis depuis peu et qui dénotent un danger si menaçant que n'hésitons pas à vous le dénoncer.

» Plusieurs affiliés des bandes en question sont correspondants d'agences de renseignements en France et donnent, ainsi que vous savez peut-être, les meilleures références sur leurs complices. C'est ainsi que nous connaissons un certain nombre de nos maisons françaises représentées ici, actuellement, par des gens sans aveu et qui, d'un moment à l'autre, tromperont la confiance dont ils sont l'objet.

» Tout récemment, à la suite de ces manœuvres, des fabricants français ont été dupés pour de fortes sommes et nous savons que c'est là le commencement d'une série de méfaits qui se prépare.

» Dans ces conditions, nous venons vous prier, Monsieur le Président, de donner à cette note la plus grande publicité possible. C'est une œuvre d'assainissement que nous poursuivons et, pour l'accomplir, nous faisons appel au concours de toutes les bonnes volontés.

» En même temps, veuillez bien, s'il vous plaît, engager ceux de vos commerçants, en relation avec l'Egypte, à s'adresser à notre Chambre de commerce pour obtenir des renseignements sur leurs agents, même sur ceux en qui ils ont la plus grande confiance, car la tactique de la Bande noire consiste à se montrer très correcte pendant des mois, des années même, pour bien préparer le terrain et opérer ensuite sur une vaste échelle.

» Nous espérons, Monsieur le Président, que vous partagerez le sentiment qui nous anime à l'égard de nos concitoyens et que vous mettrez en action tous les moyens dont vous disposez pour leur éviter de nouveaux méconptes.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très distinguée.

» *Le Président.*
» Signé : NICARD. »

Une messe de prémices. — M. l'abbé Henri Lestienne, qui sera ordonné prêtre, samedi, en l'église St-Maurice, à Lille, célébrera sa messe solennelle de prémices, lundi, 14 juin, à dix heures, en l'église St-Martin, à Roubaix.

Les examens pour le certificat d'études primaires. — Mercredi, les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires des filles du canton ouest de Roubaix ont eu lieu à l'école de la rue de Soubise.

Sur 102 aspirantes qui ont subi les épreuves, 89 ont été reçues.

Le premier prix départemental a été obtenu par Mlle Delphine Dubois, de l'Institut Sévigné.

Mlle Gabrielle Vienne de l'école de la rue de Naples a obtenu le second et Mlle Valentine Lemaire, de l'école de la rue de Soubise, le troisième.

Une fête intime. — Mercredi soir, une fête intime réunissait, dans la salle des fêtes de l'estaminet des « Deux Postes, » rue des Arts, les employés du tissage de MM. François Roussel, père et fils. Cette réunion avait été organisée en l'honneur des anciens serviteurs de la maison qui ont été décorés lundi par le ministre de la marine.

A 7 heures, les médaillés ont fait leur entrée dans la salle au milieu des applaudissements et au chant de la *Marseillaise*, entonnée par l'assistance. Un des employés a pris la parole et au nom de tous il a félicité les anciens de la distinction que leur a conférée le gouvernement de la République. Il a, en quelques mots, retracé la carrière laborieuse de ces vétérans du travail. La fin de son discours, faisant allusion aux liens si étroits qui lient le personnel aux patrons, a été accueillie par des bravos enthousiastes.

Après la réplique bien sentie faite au nom des médaillés par l'un d'eux, un chaleureux vivat a été chanté à leur intention et l'on a bu à leur santé. La gaîté n'a pas tardé à gagner les cœurs, aussi, les romances et monologues ont été leur train. La fête qui s'est prolongée assez tard dans la soirée n'a cessé d'être empreinte de la plus franche cordialité. Elle s'est terminée par un toast porté à la santé de MM. Roussel et par un vivat chanté en leur honneur.

La sortie annuelle de la chorale Saint Eloi. — La chorale Saint-Eloi, dont les exécutions à Sainte-Elisabeth sont justement remarquées, fera sa sortie annuelle dimanche prochain, 13 juin. Elle se rendra à la Trappe du Mont-des-Cats.

M. l'abbé Vaillant, son président, l'accompagnera et chantera, à Saint-Jans-Capelle, la grand'messe, pendant laquelle la chorale se fera entendre.

Louise Michel et Sébastien Faure à Roubaix. — Une grande affiche rouge, qui vient d'être placardée dans la journée de jeudi, annonce que Louise Michel arrivera en gare de Roubaix, à 11 heures du matin, le dimanche 13 juin prochain. Louise Michel sera accompagnée de Sébastien Faure. Elle fera avec lui, à deux heures et demie du soir, à la salle Dominique, une conférence sur la « Question sociale. »

Menus faits. — Un cocher de place, Jules Ghesquière, demeurant rue du Moulin, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir abandonné sa voiture et ne pas s'être muni de son tarif.

— Un maçon, Louis Preux, âgé de 33 ans, demeurant boulevard de Strasbourg, s'est vu dresser procès-verbal, mercredi soir, pour violences exercées sur la patronne de son logement.

Où est-il ?

Il est invariablement **RUE DU BOIS, 13,** le dépôt central de la grande laiterie d'Oostcamp ; son beurre superfin, toujours frais, satisfait les gourmets et fait le triomphe des cuisinières et des maîtresses de maison.

Frais : 2 fr. 90 le kilog.
Salé : 2 fr. 80, conservation garantie un an. — Ne pas confondre, bien s'adresser au N° 13.

Wasquehal. — *Le noyé de mardi.* — Jeudi, après-midi, le cadavre de Lauthiez, qui a été retiré du vieux canal de Roubaix à Wasquehal, a été transporté à son domicile café du « Bar de l'Etoile », rue du Vieux-Faubourg à Lille. Il avait été déposé par la voiture de M. Delpolly, meunier, et le garde Wanin l'a accompagné jusqu'à Lille. Les scellés avaient été apposés sur le cercueil, par le commissaire de police.

— *Convocation.* — La commission administrative de la société de gymnastique l'*Espérance* prie les sociétaires de se réunir au local, café du Bas-Jardin, sur la Place, dimanche prochain 13 juin, à 9 heures très précises du matin.

Ordre du jour : Répétition générale ; décision à prendre pour un concours ; Questions diverses. La présence de tous les membres est absolument indispensable.

Hem. — *Un obit pour M. Leuridan, ancien maire.* — Jeudi matin, à dix heures, a été chanté à l'église d'Hem, un obit solennel à la mémoire de M. Leuridan, ancien maire de la commune, qui exerça ces fonctions de 1853 à 1896.

Une foule nombreuse, parmi laquelle M. Leclercq-Taffin, maire, et la plupart des membres du conseil municipal, avait tenu à rendre hommage à ce magistrat modèle qui a laissé dans sa commune un souvenir ineffaçable.

— *Une fête au profit des pauvres.* — Le dimanche 13 juin, un carrousel sera donné sur la place. Il sera suivi d'un bal. Le lendemain 14, un carrousel vélocipédique aura lieu à cinq heures précises.

Le carrousel ordinaire du lundi sera également suivi d'un bal au bénéfice des pauvres.

Lys-lez-Lannoy. — *Une adjudication.* — Jeudi soir à quatre heures, devant M. L. Boutemy, maire, assisté de deux conseillers municipaux et du receveur communal, il a été procédé à l'adjudication publique sur soumissions cachetées des fournitures nécessaires aux écoles communales pendant les années 1897, 1898 et 1899.

La fourniture annuelle, livres de classe et livres de prix, était évaluée à 1,250 francs. M. Lenoir, libraire à Lille, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 20 pour cent.

Ascq. — *La prime à la culture du lin* est réclamée par 21 cultivateurs dont les noms suivent :

MM. Desquiens Clotaire, 1 hectare 81 ares 63 cent. ; Delebart-Alavoine, 2 h. 07 a. 66 c. ; Havez Jules, 44 a. 30 c. ; Crucq Jean-Baptiste, 26 a. 58 c. ; Dupire Jean, 46 a. 30 c. ; Delneste Auguste, 88 a. 60 c. ; Dewaste Louis, 23 a. ; Desquiens Louis, 39 a. 87 c. ; Bocquart Clémeut, 23 a. 52 c. ; Desquiens Pierre, 58 a. 78 c.

MM. Cilquin, 1 hectare 47 ares 92 centiares ; Cornil-Marescaux, 35 a. 27 c. ; Thieffry-Choquel, 30 a. 29 c. ; Dupire-Dhellin, 35 a. 44 c. ; Sainleger Auguste, 2 h. 08 a. 24 c. ; Tricoit Pierre, 59 a. 76 c. ; Desquiens-Denoyelle, 1 h. 49 a. 56 c. ; Rucq Léon, 1 h. 40 a. 66 c. ; Dupire-Marchand, 41 a. 75 c. ; Cocheteux Henri, 28 a. 15 c. ; Drouters Louis, 3 h. 42 a. 20 c.

La superficie totale ensemencée de lin est de 19 hectares 59 ares 45 centiares.

Annappes. — *Une enfant victime de mauvais traitements.* — La gendarmerie de Lannoy a dressé des procès-verbaux à deux jeunes filles de la commune pour mauvais traitements exercés sur une petite fille.

La réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal d'Annappes est convoqué en séance ordinaire pour le lundi 14 courant.

A huit heures, séance du bureau de bienfaisance.

A neuf heures, séance du Conseil. Ordre du jour : session de mai.

Communications

EXCURSION PAR L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES. — Conformément aux années précédentes, l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères fera une excursion le 27 juin ; l'endroit choisi cette année est le Mont-de-la-Trinité, avec arrêt à Pecq pour déjeuner et retour par Tournai pour dîner.

Le choix du Mont-de-la-Trinité, aussi pittoresque que renommé, et les attractions du parcours, laisseront, on en est convaincue chez tous les excursionnistes, le meilleur souvenir de ce voyage ; en conséquence, et afin d'éviter l'affluence des derniers jours, le comité invite les sociétaires à envoyer leur adhésion au plus tôt, chez M. Flipo, 87, Grande-Rue, ou chez les membres du comité.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71. — La Commission administrative des Anciens Combattants de 1870-71 rappelle aux sociétaires que la réunion trimestrielle a lieu au Café Pandore, dimanche 13 courant, à six heures du soir. Ordre du jour : Paiement des cotisations. Lecture du nouveau règlement. Admission de nouveaux membres. Compte-rendu de la situation financière de la société.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

Pour les fourrures et lainages n'employez que
LA LAURENTINE
Spécifique énergique, formé d'un mélange de substances appropriées, garantit efficacement des atteintes des insectes les laines, fourrures et autres tissus. Son odeur saine autant que hygiénique en fait même un antiseptique sûreux. — Le paquet 0,10 centimes. — Pharmacie DELABARRE, 31, rue d'Inkermann. 19613-43250

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira mercredi prochain, 16 juin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : session ordinaire de mai (suite).

L'inauguration du monument à la mémoire des enfants de Wattrelos morts pour la Patrie. — La commission chargée de cette œuvre par le Conseil municipal s'est réunie mercredi soir dans le bal de régler les dernières dispositions de la solennité de dimanche, qui promet d'être très brillante.

Voici la liste des sociétés qui y participeront : nous donnons l'ordre du cortège tel qu'il a été établi par le sort, les sociétés instrumentales seules ayant été disposées au choix de la commission :

1. La Patriote, société de gymnastique ; 2. Les Enfants de la Lyre, harmonie ; 3. L'Union chorale ; 4. Le Parti ouvrier ; 5. La société établie chez Pluquet, au Sapin vert ; 6. Le ralliement des trompettes ; 7. La Renaissance, chorale ; 8. Les médaillés des colonies ; 9. La société de secours mutuels Saint-Vital.

10. La Philharmonique du Crétinier ; 11. L'Avenir choral du Bas-Chemin ; 12. La Revanche, société d'anciens militaires ; 13. L'Union des Patriotes ; 14. La Fanfare de Wattrelos ; 15. L'Union des Travailleurs ; 16. Les disciples de Saint-Sébastien, société d'archers chez Emile Castelain ; 17. La société de secours mutuels les Amis-Réunis, du Touquet ; 18. L'Union des Trompettes ; 19. La Jeunesse catholique ; 20. Les Anciens Combattants.

Viendront ensuite la musique municipale, le clergé, le conseil municipal.

Le cortège se formera Grand'Place, à l'angle de la rue du Moulin. Après la messe qui aura lieu à onze heures, le cortège se dirigera par les rues de la Mairie et de Leers, vers le cimetière, où trois discours seront prononcés, le premier par le maire, le deuxième au nom du Parti Ouvrier, le troisième, au nom des sociétés militaires et patriotiques.

Le cortège reviendra en ville par les rues de Leers, Négrier, place du Moulin, rue Traversière, rue Carnot, et se disloquera sur la Place.

Commissariat de police. — M. Bossart, commissaire de police nommé à Wattrelos par décret du 29 mai, est arrivé mercredi soir venant de Pagny-sur-Moselle. Il a prêté serment à la Préfecture jeudi après-midi, et a pris immédiatement possession de son poste.

Son prédécesseur, M. Clément, a quitté Wattrelos jeudi matin, se rendant à Rethel (Ardennes) son nouveau poste.

Une escroquerie. — Dimanche matin, M. Alois Naessens, maître briquetier, demeurant à Dusselghem (Belgique), et travaillant à la Marlière pour le compte de M. Bourgois, envoya un de ses ouvriers, Théophile Deloof, domicilié également à Dusselghem, payer chez M. Henri Hovelacque, débitant du bureau des douanes du Touquet, une note de trente francs d'épiceries.

Deloof ne paya que dix-sept francs, comme à-compte, retourna chez M. Naessens où il prit le livre de comptes.

Muni de ce livre, il alla chez M. Bourgois, à qui il demanda, de la part de son maître, un à-compte de 100 fr.

Il prit alors la direction de Dusselghem, et on ne l'a plus revu.

M. Naessens devant à son ouvrier 40 fr., accuse Deloof de lui avoir dérobé en réalité 73 fr.

LA PUBLICITÉ
Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses ? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et de beaux articles à des prix avantageux ?
Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

La question des cimetières. — Nous apprenons que les habitants des quartiers du Sacré-Cœur et de Saint-Louis sont disposés, dans l'enquête qui aura lieu la semaine prochaine, à protester unanimement contre l'établissement d'un cimetière unique au hameau de la Bourgogne.

Déjà, dimanche dernier, M. le curé du Sacré-Cœur a présenté en chaire quelques observations à ce sujet. Il a montré tous les inconvénients qui résulteraient pour ses paroissiens de l'établissement d'un cimetière dans ces conditions : augmentation de dépenses, suppression de convois funèbres, entraves au ministère paroissial, etc. M. le Curé n'a négligé aucun des côtés pratiques de la question. Nous savons qu'il a été hautement et totalement approuvé par ses paroissiens.

Des listes de protestation vont circuler dans les différentes rues du quartier ; il en sera déposé aussi à la disposition des protestataires dans les sacristies des églises Saint-Louis et du Sacré-Cœur. On nous apprend aussi que les protestataires se proposent de demander en même temps la création d'un second cimetière au Hallot, dont il a été question dans une séance du Conseil municipal.

La réception de l' « Orphéon des Travailleurs ». — Nous recevons la communication suivante :

« La société l'*Orphéon des Travailleurs* a été profondément touchée de tous les témoignages de sympathie qui l'ont recueillie à la rentrée du concours de Courbevoie.

» Aussi elle considère comme un devoir, à cette occasion, de témoigner sa reconnaissance et son désir serait de n'oublier personne.

» Que l'Administration municipale et les conseillers veuillent donc accepter l'expression de sa gratitude pour la réception qu'ils lui ont faite à l'Hôtel-de-Ville.

» Ses remerciements à la Musique municipale, à la *Fanfare du Petit-Château*, aux Pompiers, à la Société de Gymnastique, aux *Crick-Sicks*, aux cavaliers d'escortes, la société du Blanc-Seau, l'*Union des Trompettes*, la *Muse des Travailleurs*, les *Intimes* et la *Jeunesse Lyrique* et à la sympathique population qui a encouragé de ses vœux et félicitations l'*Orphéon des Travailleurs*, depuis la gare, sur tout le parcours et jusqu'à son retour au siège de la société.

» Pour l'*Orphéon des Travailleurs*,
» Le président d'honneur, A. WITTEMBERG. »

Rixe grave entre deux enfants. — Un œil crevé. — Les faits remontent à plusieurs jours déjà, mais ils n'ont été connus que jeudi. Dimanche, vers six heures et demie du soir, une rixe se produisait entre deux jeunes garçons de la rue de Neuville, Jean-Baptiste Leglet, âgé de neuf ans, et son camarade Marescaux, qui n'en a que huit.

Ils étaient assis tous deux sur le seuil d'une maison de la rue de Gand, près du Pont-de-Neuville ; il s'éleva une petite difficulté ; Marescaux repoussa plusieurs fois son camarade, qui répliqua par un coup de poing. Alois Marescaux ramassa une sorte de vieux crampon en fer qui se trouvait malheureusement à sa portée et en frappa son adversaire qui eut l'œil gauche crevé par l'une des pointes du morceau de fer.

M. le docteur Hennart, de Neuville, fut aussitôt appelé et ne put que conseiller aux malheureux parents de s'adresser à un spécialiste, M. le docteur Dujardin, de Lille, qui a dû remettre à quelques jours à cause du gonflement, l'extraction de l'œil perdu.

C'est aujourd'hui samedi qu'il doit être procédé à cette triste opération.

Une alerte à la caserne des pompiers. — Le commandant des pompiers de Tours. — Jeudi vers 6 heures et demie du soir, le commandant Masquilier faisait visiter l'hôtel-caserne au commandant de Tours, venu à Tourcoing pour étudier la merveilleuse organisation du bataillon ainsi que les divers engins qui composent le matériel d'incendie. Tout à coup le signal d'alarme est donné, et, en quelques secondes, tous les engins de sauvetage et une pompe à vapeur étaient en marche. Après avoir fait le tour du square de l'hôtel-de-ville, les pompes ont exécuté dans la cour de la caserne toutes les manœuvres qui peuvent se faire en cas de sinistre.

Le commandant de Tours, qui n'a, disait-on, à sa disposition que vingt pompes à bras, a beaucoup admiré notre organisation et a vivement félicité son collègue de Tourcoing.

Une battue sur la frontière. — Cette battue, concertée entre les autorités des deux pays, a commencé jeudi vers deux heures de l'après-midi, à Risquons-Tout, et s'est continuée dans la direction de Mont-à-Leux et des Ballons.

De nombreux gendarmes et agents de police en bourgeois, y ont pris part, sous la direction de M. Rouillé, commissaire central et de M. Navaux, commissaire du 3e arrondissement.

Le moment n'est guère favorable pour cette chasse aux rôdeurs de frontière, dont le nombre ne fait que s'accroître de jour en jour ; il est maintenant par trop facile de trouver une retraite sûre dans les récoltes.

Du côté de Tourcoing deux arrestations ont été faites, vers cinq heures du soir, près de Mont-à-Leux, à ce moment la police et la gendarmerie de Mouscron avaient capturé cinq individus ; soit sept arrestations qui, peut-être, ne seront pas toutes maintenues : l'identité des rôdeurs ne pourra être complètement établie qu'aujourd'hui.

Arrestation d'expulsés. — Mercredi dans la soirée, le brigadier Lorthiois vit sur la plate-forme d'un car passant rue Carnot, un individu en état complet d'ivresse qu'il reconnut pour être le nommé Aloïse Vansroost, âgé de 30 ans, terrassier, né à Waereghem, expulsé à la suite de quatre condamnations pour vols, grivelerie, outrages et rebellion, par arrêté ministériel du 3 juin 1896.

Le même jour l'agent de sûreté Leman a arrêté boulevard Gambetta la femme Louise Hoste, ménagère à Tourcoing, née à Marcq-en-Barœul, et âgée de quarante-cinq ans.

Cette malheureuse, mère de six enfants, dont plusieurs encore en bas-âge, est séparée de son mari depuis quatre ans.

L'arrêté d'expulsion, motivé par une condamnation pour blessures volontaires, remonte au 24 décembre 1889.

Elle en est à sa troisième infraction au dit arrêté.

Tous deux seront conduits aujourd'hui à Lille.

La fraude. — Un jeune garçon de 21 ans, Louis Flipo, peigneur, demeurant à Tourcoing, a été arrêté au Bas-chemin par le brigadier de douane Enock et les préposés Lemaire et Huygue, de la brigade de la Marlière, au moment où il tentait d'introduire en France des marchandises prohibées.

Flipo était porteur de 80 kilos de café vert d'une valeur de 240 francs.

Halluin. — *A la halte du Pèlerin.* — Deux ouvriers qui travaillaient au chemin de Linselles, près du passage à niveau du Pèlerin, François Lefebvre, âgé de 29 ans, charretier, demeurant à Croix, et Jean-Baptiste Cattebed, terrassier, de Bondues, s'étant pris de querelle, le charretier, après avoir proféré toutes sortes de menaces, exerça des violences sur son adversaire qui fut blessé sérieusement.

Après enquête par M. Lomont, commissaire de police d'Halluin, procès-verbal fut dressé à la charge de François Lefebvre, les démarches ont été faites pour retirer la plainte ; mais il n'était plus temps.

— *Au tissage de la Lys.* — Nous avons annoncé que le travail ne pourrait être repris avant lundi prochain ; mais on a pu se trouver prêt quelques jours plus tôt : mardi et mercredi la machine a marché *à blanc* ; et hier jeudi, la majeure partie des tisserands se sont remis à leurs métiers.

Roncq. — *Les démolisseurs.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des individus restés inconnus ont brisé les portes de deux maisons situées dans la rue des Morts. Ils ont également ôté les tuiles de la toiture de deux hangars.

Le propriétaire, M. Laguesse, négociant à Lille, a déposé une plainte.

Bondues. — *Un grave accident.* — Un domestique de M. François Lambelin, cultivateur, M. Louis Desquiens, âgé d'environ 60 ans, a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Voici dans quelles circonstances cet accident s'est produit.

Mercredi soir, vers 6 heures 1/2, M. Desquiens rentrait à la ferme avec son attelage composé d'un cheval et d'un mulet.

Des ouvriers étant occupés à brû